

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Nombre des conseillers élus : **des délibérations du Conseil Municipal**
11

Conseillers en fonction : **Séance du 28 mai 2015**
11

Conseillers présents :
10 Sous la présidence de M. Jean-Claude HAUBERT, Maire

Présents : M. HAUBERT Jean-Claude Mme BALDELLI Jacqueline, Mme DOERR Sylvie, M. LIENHARDT Jonathan, Mme SPANG Laurence, Mme PETERS Audrey, M. SCHAEERER Jean-Marc, M. SPIRKEL Jérôme, M. TINTANET-DANGLA Alain, M. ZIMMER Christophe.

Absent excusé : M. MALLINGER Patrick.

OBJET: PROJET A31 BIS DANS LA REGION MESSINE.

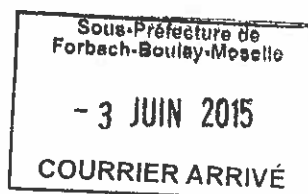
Le conseil municipal de SAINT-FRANCOIS-LACROIX, constate que le projet dit « A31 bis » a pour but d'élargir et d'aménager l'autoroute A31 existante. Certaines options techniques sont pertinentes. Toutefois, il est regrettable qu'aucun investissement ne soit prévu pour la section centrale entre Fey et Richemont. Le projet se borne à préconiser un report du trafic de transit Nord-Sud sur le contournement Sud-Est de Metz et l'A4 au Nord-Est de Metz.

Dans le cadre du grand débat public, le conseil municipal souhaite donc que les réflexions ci-après puissent être prises en compte.

- Il est inacceptable qu'entre Toul et la frontière et hors traversée des villes, on laisse une seule section à 2 X 2 voies, celle de Fey-Augny. Ce sera un véritable goulot d'étranglement ;
- Le contournement Sud-Est de Metz a été cofinancé par les collectivités territoriales pour faciliter les déplacements locaux. De ce fait, il n'est pas aux normes autoroutières et n'a que 2 X 2 voies. En de nombreux points, il est déjà en limite de saturation, notamment entre Peltre et l'ex RN3. Il est donc inconcevable d'utiliser cette section d'intérêt local pour y reporter la masse du transit Nord-Sud, avec des milliers de poids lourds, voitures, caravanes et autres véhicules. Cela reviendrait à transférer sur le contournement Sud-Est, les problèmes actuels de l'A31 ;
- Sur l'A4 au Nord-Est de Metz, les collectivités souhaitent depuis longtemps que la mise à 2 X 3 voies soit associée à la création concomitante d'un demi-échangeur permettant enfin aux habitants du secteur d'accéder à l'A4. Par ailleurs, en cas de mise à 2 X 3 voies de cette section, les normes de nuisances de bruit applicables aux ouvrages neufs devront être respectées. Enfin dès à présent, la Croix de Hauconcourt reliant l'A4 à l'A31 est saturée. Là encore, le report du transit Nord-Sud sur le contournement Sud-Est et l'A4, entraînerait des difficultés inextricables.

Le conseil municipal, après délibération et avec une abstention de Madame SPANG Laurence, souhaite que les réflexions ci-dessus puissent être prises en compte.

Cette délibération sera transmise à :
Commission particulière du débat public A31 bis
9, ter rue Pasteur
57 000 Metz



Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait à SAINT-FRANCOIS-LACROIX, le 28 Mai 2015.

Le Maire,
Jean-Claude HAUBERT



Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.
Fait à SAINT-FRANCOIS-LACROIX, le 28 Mai 2015.

Le Maire,
Jean-Claude HAUBERT



Certifié exécutoire de par la transmission en Sous-préfecture le 01 juin 2015.

